

Mardi, 6 février 1900.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,  
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Almon,	Dobson,	McKay,	Primrose,
Baird,	Ferguson,	McKindsey,	Prowse,
Baker,	Fiset,	McMillan,	Reid,
Bernier,	Kerr,	McSweeney,	Scott,
Bolduc,	King,	Merner,	Snowball,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Burpee,	Lewin,	Mills,	Vidal,
Casgrain (de Lanaudière),	Lougheed,	Montplaisir,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Yeo,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Young,
Dandurand,	MacInnes,	Perley,	

#### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. MacInnes :—De la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara ; de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; de la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique ; de la Compagnie du chemin de fer d'Arrowhead à Kootenay ; et, de la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) :—De Jno. Wm. Molson et autres ; et, de H. G. Reid et autres, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. McCallum :—De la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

L'honorable M. Lougheed a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,  
OTTAWA, 6 février 1900.

Dans l'affaire de Edwin James Cox, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,  
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Lougheed a présenté la pétition d'Edwin James Cox, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, et La dite pétition a été déposée sur la table.